Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1482

Artikel: Visite de Vaclav Havel : de la nécessité de revisiter les mythes
Autor: Leuenberger, Moritz
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010631

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De la nécessité de revisiter les mythes

Grâce à Vaclav Havel, le président de la Confédération, Moritz Leuenberger, revisite le Rütli. Extraits de son discours sur la prairie mythique.

Lors de sa visite d'Etat en Suisse, en juin dernier, le président de la République tchèque, Vaclav Havel, a exprimé le désir de se rendre sur la prairie du Rütli. Un vœu qui a surpris son hôte Moritz Leuenberger : le Rütli n'est-il pas un lieu mythique invoqué par celles et ceux qui prônent le repli sur soi du pays? Le président de la Confédération, dans son adresse au chef de l'Etat tchèque, a su habilement éclairer ce mythe à la lumière de l'actualité. Un argumentaire qui ne manque pas d'intérêt dans la perspective de la campagne sur l'adhésion à l'ONU, dominée par la question de la neutralité. Extraits.

La signification du symbole du Rütli n'appartient pas seulement au passé, elle appartient au présent. Nous devons chercher le Rütli d'aujourd'hui

« Cher Vaclav Havel, vous avez dit un jour qu'il nous fallait oser tenter de vivre dans la vérité. Ces paroles se référaient à un régime dictatorial. Mais elles sont tout aussi valables pour les démocraties, et également pour la Suisse. Elles sont valables pour la Suisse qui regarde de l'avant, qui veut s'ouvrir, et elles sont valables pour la Suisse traditionaliste qui glorifie le passé et qui veut demeurer telle qu'elle était autrefois.

» Vivre dans la vérité, cela veut dire pour les uns revoir les mythes sous l'éclairage critique du présent. Cela veut dire pour les autres, ceux qui défendent l'idée d'une Suisse solidaire, mener une réflexion sur les traditions et les mythes et découvrir leur valeur. Nous devons tous avoir le courage de regarder en face notre histoire et notre présent.

[...] » Essayons alors de donner une signification nouvelle à notre présence ici aujourd'hui, sur la prairie du Rütli. Certes, en jouant de la musique d'avant-garde aussi bien que traditionnelle, on a changé d'octave. Mais ce n'est là que l'enveloppe symbolique. Ce qui importe surtout, c'est le contenu. La signification du symbole du Rütli n'appartient pas seulement au passé, elle appartient au présent. Nous devons chercher le Rütli d'aujourd'hui. Et l'Histoire nous livre pour cela quelques éléments.

» L'Histoire ne nous parle pas seulement de juges ‹qui ne seraient pas de chez nous› et du chapeau de Gessler. Le pacte fédéral de 1291 commence ainsi : ‹Au nom du Seigneur. C'est accomplir une action honorable et profitable au bien public que de confirmer, selon les formes consacrées, les mesures prises en vue de la sécurité et de la paix›. La préoccupation première des trois Confédérés n'était donc pas de se couper de l'étranger, mais de préserver la paix sociale et de s'unir pour parer aux dangers et aux menaces.

» Aujourd'hui, nous pouvons dire en bonne conscience que la paix sociale est assurée en Suisse. Mais cette paix est-elle durable si nos voisins en Europe ou si la communauté internationale ne vivent pas eux aussi en paix? Ne pouvons-nous pas mieux asseoir la paix dans notre pays en contribuant à la paix en Europe et dans le monde?

» Nous pouvons nous estimer heureux de ne plus être menacés, que l'on n'attente plus, dans nos vallées, à nos personnes ou à nos biens. Ce n'est pas le cas, à deux heures d'avion d'ici, dans les Balkans. Nous avons dû prendre conscience, en Suisse, du fait que les violations des Droits de l'Homme dans un autre pays nous concernent également. Les réfugiés qui sont venus chez nous ont aussi changé quelque chose dans notre pays. Nous savons également que la destruction des ressources naturelles et les changements climatiques sont de réels dangers.

» Le début du pacte fédéral et celui de la charte de l'ONU sont très semblables dans les intentions. Je suis donc presque sûr d'une chose : aujourd'hui, les trois Confédérés prêteraient serment pour le pacte des Nations Unies sur les Droits de l'Homme et pour le protocole de Kyoto.

[...] » Grâce à vous, cher Vaclav Havel, je suis heureux de voir aujourd'hui encore dans le Rütli un symbole pour ma Suisse. C'est le symbole d'un pays pour lequel chaque homme, chaque femme peut assumer une responsabilité personnelle. Le Rütli est un symbole pour tous ceux qui veulent la liberté et la paix universelles.

» Cher Vaclav Havel, vous m'avez rendu le Rütli – et je vous en remercie. » ■

De quoi vivaient-ils?

L'hebdomadaire du Pays-d'Enhaut publiait récemment la nécrologie d'une personne née en 1907 à La Tine « petit hameau peuplé alors de quelque 150 habitants. » Le journal rappelle qu'il comptait alors une école, deux magasins, trois cafés, une gare, un bureau de poste, une forge, une distillerie, deux établissements réservés aux vacances d'enfants, une scierie, une société de tir, un chœur mixte, un corps de sapeurs-pompiers. Difficile aujourd'hui d'imaginer la vie de ce hameau, il y a près d'un siècle. *cfp*